

Réf: Dossier N° 036142

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE COPIN MARIN »

Siège social Abidjan, Koumassi, Nord Est après la pharmacie  
Fanny, Lot 115, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 03/09/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE COPIN MARIN »

Objet : Gestion de bateaux ; Fabrication, vente et location de bateaux ; Exploitation, gestion de marina ; Activités de pêche ; Activités de loisirs ; Vente d'équipements marins ; Restauration ; Exploitation, gestion de bars, clubs privés ; Prestations de services Import-export Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, Nord Est après la pharmacie  
Fanny, Lot 115, Ilot 28

Dirigeant(s) : M KONE ABRAHAM (GÉRANT), Mlle KOUTI MANEL (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03875 du 08/09/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24987/GTCA/RC/2021 du 08/09/2021

